

LABEL VIE

DESRIPTIF PEDAGOGIQUE

Habitat

1. Objectifs de l'action

L'enjeu est de sensibiliser les retraités aux solutions de prévention et de compensation de la perte d'autonomie, afin de permettre à chacun de vivre à domicile en toute sécurité et de connaître les solutions alternatives au domicile.

Un des axes importants du « bien vieillir à domicile » est l'habitat des personnes âgées pour :

- éviter les chutes : les chutes à l'intérieur du logement sont l'une des principales causes de perte d'autonomie des personnes âgées. Afin de concilier autonomie et sécurité, l'adaptation du logement est donc capitale. L'objectif est de compenser les handicaps liés à l'âge, tels que la baisse de la vue, de l'ouïe et la diminution des capacités physiques par une meilleure ergonomie du logement. Ces adaptations ne sont pas nécessairement très coûteuses et diminuent de façon très significative les risques de chutes des personnes âgées. Elles facilitent en outre le travail des aidants, et en particulier des auxiliaires de vie.
- faciliter l'accès (adapter ou aménager les escaliers, la chambre, les sanitaires...),
- sécuriser la personne.

2. Public cible

Peuvent être concernés toutes les personnes retraitées autonomes, de plus de 55 ans, vivant au domicile (y compris foyer-logement, petite unité de vie) et les publics relevant des territoires identifiés fragilisés par l'Observatoire Inter-régimes Champagne, Ardenne et Lorraine.

3. Contenu de l'action

L'association Label vie propose la mise en place sur différents territoires d'**un atelier Habitat de 3 demi-journées** qui visent à :

- ✓ **Faciliter l'accès à l'information afin de :**
 - soutenir l'autonomie à domicile,
 - optimiser la qualité du logement de la personne âgée : accompagner la personne âgée dans l'adaptation de son logement ou recherche d'autres solutions.
- ✓ **Sensibiliser sur les différents types de solutions existantes (aides techniques et/ou aménagement du logement)**

Pour rester à domicile lorsque les difficultés motrices, sensorielles ou cognitives s'accroissent, il faut parfois remettre en cause ses habitudes de vie et revoir l'agencement de son logement.

Parfois, de simples astuces telles que les aides techniques peuvent faciliter le quotidien sans perdre trop de repères mais dans certaines situations de gros travaux peuvent s'avérer nécessaires.



L'acquisition d'aides techniques peut permettre la réalisation des actes de la vie quotidienne de façon indépendante et en sécurité et/ou faciliter l'intervention de tierce personne.

✓ **Présenter les partenariats et les financements possibles**

- ANAH
- Département
- Caisses de retraite
- Mutuelles
- Crédit d'impôt
- ...

✓ **Faciliter l'usage et l'accès à la domotique**

Dans le contexte décrit précédemment, le développement de l'utilisation de nouvelles technologies pour faciliter la gestion de l'autonomie et le maintien à domicile apparaît comme une évolution nécessaire. Par conséquent la visualisation des produits, leurs mises en situation et leurs essais permettront une approche plus objective pour offrir le bon choix aux personnes âgées.

✓ **Entretenir le lien social**

4. Description des ateliers

Il s'agit bien de développer une action en fonction des spécificités territoriales, comme les différences relatives aux circuits de financements par exemple,

Chaque atelier se décline en **3 demi-journées, d'une durée de 3 heures**, et espacées d'une semaine.

Les ateliers sont gratuits pour les participants et doivent réunir entre 10 et 15 personnes.

	Contenus	Durée
1^{ère} demi-journée	Sensibilisation Les risques à domicile, prévention des chutes, gestes et postures, aborder les situations quotidiennes	3h
2^{ème} demi-journée	Les solutions : <ul style="list-style-type: none"> • Les aides techniques <ul style="list-style-type: none"> - Aide au déplacement - Aide au transfert - Aide à l'accessibilité - Espace de vie quotidienne - Espace basse vision - Espace grande dépendance • L'adaptation du logement • Les solutions alternatives (logement alternatif) 	3h
3^{ème} demi-journée	La domotique au service du bien vieillir chez soi Les aides financières mobilisables Identification des professionnels en mesure de conseiller	3h



5. Pédagogie

L'animation des séances doit être réalisée de préférence par un ergothérapeute. Il doit utiliser un discours positif, une démarche participative et interactive.

Il peut et a tout intérêt à s'appuyer sur les outils pédagogiques existants et déjà développés par les caisses de retraite, l'INPES, l'Anah...

6. Méthodologie

L'opérateur a en charge les phases suivantes :

- Communication

- cibler et informer le public,
- valoriser l'association Label Vie dans les supports de communication,

- Logistique / mobilisation

- rechercher la salle,
- se concerter avec les acteurs locaux (coordination avec programmation existante),

- Mise en oeuvre

- définir et proposer une démarche projet avec retro-planning précis,
- détailler les étapes et les intervenants professionnels, y compris le contenu de chacune des séances.

- Evaluation

- établir le bilan quantitatif et qualitatif,
- évaluer les connaissances et le changement induit auprès du public,
- vérifier l'assiduité des participants au parcours.

